

Le conseil communautaire du 15 décembre 2015 a validé la création d'un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification urbaine qui fixe, pour une période de 10 à 15 ans, les grandes orientations sur l'évolution du territoire et qui définit les règles de construction pour les terrains publics ou privés. Depuis décembre 2015, l'État promeut les PLU intercommunaux qui assurent un développement cohérent des territoires et des projets qui y sont menés. On parle alors de « PLUi ». A Pontivy Communauté, le PLUi sera mené dans le cadre du projet de territoire et dans un souci de mutualisation et d'économies financières.

Elaboration du PLUi : tous concernés !

Le PLU définit les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction. Il planifie également les projets d'infrastructures, les aménagements futurs, les zones de construction de logement et d'activités et impacte directement les accès, dessertes en réseaux, etc. C'est pourquoi tous les acteurs socio-économiques doivent être informés et impliqués dans la réflexion.

1^{ère} étape : diagnostic agricole

Essentiel à la profession agricole, le diagnostic devra répondre aux enjeux de consommation des espaces agricoles et naturels ainsi qu'aux besoins des exploitants et entreprises agricoles. Des réunions d'information ont lieu :

- le 23 août 2016 à Cléguérec de 10h à 12h, salle polyvalente,
- le 23 août 2016 à Rohan de 14h à 17h, salle Belle étoile.

Des permanences sont aussi organisées dans les communes :

- mercredi 24 août 2016 : 9h-12h à la mairie de Guern,
- lundi 29 août 2016 : 9h30-12h30 à la mairie de Silfiac,
- lundi 29 août 2016 : 14h-17h à la mairie de Kergrist,
- jeudi 8 septembre 2016 : 9h30-12h30 à la mairie de Cléguérec,
- jeudi 8 septembre 2016 : 14h-17h à la mairie du Sourn,
- vendredi 9 septembre 2016 : 9h-12h à la mairie de Saint-Gérand,
- mardi 13 septembre 2016 : 9h30-12h30 à la mairie de Noyal-Pontivy,
- mardi 13 septembre 2016 : 14h-17h à la mairie de Réguiny,
- mercredi 14 septembre 2016 : 9h-12h à la mairie de Pleugriffet,

- mercredi 14 septembre 2016 : 13h30-16h30 à la mairie de Bréhan.

Tous les exploitants sont invités à y participer et peuvent donner leur avis à travers un questionnaire téléchargeable en ligne sur <http://www.pontivy-communaute.bzh/INFO-Plui/Diagnostic-agricole> (date limite de réponse fixée au 16 septembre 2016)

La consultation publique se poursuivra en septembre avec des réunions d'information organisées dans les communes du 21 au 28 septembre 2016. Les dates et lieux précis seront mis en ligne sur le site Internet de Pontivy Communauté

Contact : plui@pontivy-communaute.bzh ou Pôle aménagement du territoire et équipements au 02 97 25 01 70.